

# Lignes directrices pour les livraisons de batteries au lithium Ion

## UN 3480 Batterie Lithium Ion



Etiquette 7.1.C

- \* Marquage code UN
- \*\* Marquage Emergency Contact
- \*\*\* Valable jusqu'au 31/03/2026



L'état de charge d'une batterie doit être inférieur à 30%, afin d'être transportable

<b>Lorsque :</b> ☑ Cellules ≤20Wh et / ou Batteries ≤100 Wh	<b>Instruction 965</b> Section IB
<b>Emballage :</b> ☑ Emballage robuste résistant à une épreuve de chute de 1,2m (pas d'homologation) ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits	
<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette pile (7.1.C) + classe9(7.3.X) + C.A.O.	
<b>Marquage : IATA</b> ☑ Marquage UN3480 Lithium Batterie ☑ Expéditeur / Destinataire ☑ Quantité Nette	
<b>Documentations :</b> ☑ Déclaration DGX + Mention IB	
<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager Interdit ☑ Cargo (CAO) = 10 Kg Net ⚠ Incompatibilités : 1.4S / 2.1 / 3 / 4 / 5.1	

<b>Lorsque :</b> ☑ Cellules >20Wh et / ou Batteries >100 Wh	<b>Instruction 965</b> Section IA
<b>Emballage :</b> ☑ Emballage doit être homologué de performance II ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits	
<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette classe 9 (7.3.X) + C.A.O.	
<b>Marquage : IATA</b> ☑ Marquage UN3480 Lithium Batterie ☑ Expéditeur / Destinataire ☑ Quantité Nette	
<b>Documentations :</b> ☑ Déclaration DGX	
<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager Interdit ☑ Cargo (CAO) = 35 Kg Net	



L'état de charge d'une batterie doit être inférieur à 30%, afin d'être transportable



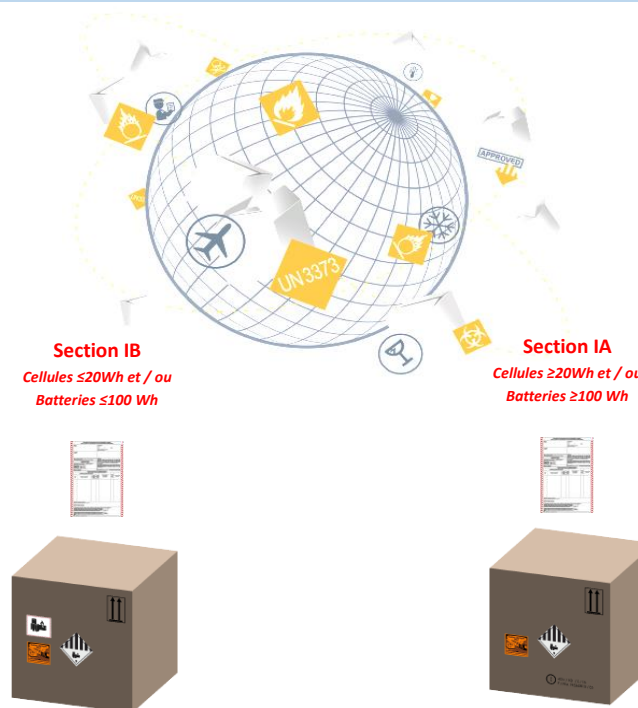
Etiquette 7.3.X

## UN 3481 Batterie Lithium Ion emballée avec un équipement

Pour « équipement » désigne un dispositif ou un équipement pour lequel les batteries ou les batteries fourniront la puissance pour le fonctionnement.

<b>Lorsque :</b> ☑ Si puissance pile ne dépassant pas 20Wh ☑ Si puissance batterie ne dépassant pas 100Wh	<b>Instruction 966</b> Section II	<b>Lorsque :</b> ☑ Si puissance pile dépasse 20Wh ☑ Si puissance batterie dépasse 100Wh	<b>Instruction 966</b> Section I
<b>Emballage :</b> ☑ Emballage robuste résistant à une chute de 1,2m ☑ Pas d'homologation (A48) ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits ☑ Les piles et/ou batteries doivent être entièrement contenues dans des emballages intérieurs, puis dans un emballage robuste		<b>Emballage :</b> ☑ Les piles et/ou batteries doivent être enveloppées dans des emballages homologués puis placées dans des emballages robustes ou dans des emballages homologués pour le tout. ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits	
<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette Pile (7.1.C) , si C.A.O. alors		<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette Classe 9 (7.3.X), si C.A.O. alors	
<b>Marquage :</b> ☑ Expéditeur / Destinataire		<b>Marquage : IATA</b> ☑ Marquage UN3481 Batterie Lithium Ion emballé dans un équipement ☑ Expéditeur / Destinataire ☑ Quantité Nette	
<b>Documentations :</b> ☑ Pas de déclaration DGX ☑ AWB : Lithium ion batteries in compliance with section II of PI966		<b>Documentations :</b> ☑ Déclaration DGX	
<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager = 5Kg Net ☑ Cargo (CAO) = 5 Kg Net ☑ Le nombre de piles ou de batteries contenues dans chaque emballage ne doit pas dépasser le nombre prescrit pour faire fonctionner l'équipement, plus deux ensembles de recharge.		<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager = 5Kg Net ☑ Cargo (CAO) = 35 Kg Net	

## Exemple d'emballage : Batterie Lithium Ion (Instruction 965)



## UN 3481 Batterie Lithium Ion contenue dans un équipement

Pour « équipement » désigne un dispositif ou un équipement pour lequel les batteries ou les batteries fourniront la puissance pour le fonctionnement.

<b>Lorsque :</b> ☑ Si puissance pile ne dépassant pas 20Wh ☑ Si puissance batterie ne dépassant pas 100Wh	<b>Instruction 967</b> Section II	<b>Lorsque :</b> ☑ Si puissance pile dépasse 20Wh ☑ Si puissance batterie dépasse 100Wh	<b>Instruction 967</b> Section I
<b>Emballage :</b> ☑ Emballage extérieur robuste et rigide ☑ Pas d'homologation (A48) ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits		<b>Emballage :</b> ☑ Emballage Extérieur Robuste et rigide ☑ Les piles et batteries doivent être protégées contre les courts circuits ☑ Pas d'homologation (A48)	
<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette Pile (7.1.C) , si C.A.O. alors		<b>Etiquette :</b> ☑ Etiquette Classe 9 (7.3.X) , si C.A.O. alors	
<b>Marquage :</b> ☑ Expéditeur / Destinataire		<b>Marquage : IATA</b> ☑ Marquage UN3481 Batterie Lithium Ion contenu dans un équipement ☑ Expéditeur / Destinataire ☑ Quantité Net	
<b>Documentations :</b> ☑ Pas de déclaration DGX ☑ AWB : Lithium ion batteries in compliance with section II of PI967, sinon soumis inscrire « Note restricted »		<b>Documentations :</b> ☑ Déclaration DGX	
<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager = 5Kg Net (Poids net batterie) ☑ Cargo (CAO) = 5 Kg Net (Poids net batterie) ☑ Expéditions de 2 colis ou moins dans lesquelles chaque colis ne contient pas plus de 4 piles ou 2 batteries installés dans un équipement. Ou colis contenant des piles bouton installées dans un équipement, alors non soumis étiquette 7.1.C		<b>Quantité maximale :</b> ☑ Passager = 5Kg Net (Poids net batterie) ☑ Cargo (CAO) = 35 Kg Net (Poids net batterie)	

"Prototypes de batterie non testées selon les règles de l'ONU sont interdits au transport aérien, sauf autorisation du gouvernement"